

Sujet : [INTERNET] enquête publique « SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES »

De : Pascal SEJOURNE <pascal.sejourne@orange.fr>

Date : 26/12/2021 12:32

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Monsieur le président de la commission d'enquête publique,

Etant donné le dossier d'enquête publique et la présentation du projet éolien par ERG Développement France sur le territoire de la commune de Saint Sulpice les Feuilles, je vous prie de bien vouloir prendre en considération mon avis favorable sous réserve de mise en place de mesures d'accompagnements supplémentaires s'ajoutant aux retombées fiscales revenant à la commune support et aux collectivités locales ainsi qu'aux éventuelles compensations pour les servitudes de raccordement.

Selon le dossier de présentation du développeur, les retombées fiscales sont estimées à 45 000 euros par an pour les 6 aérogénérateurs.

En concertation avec les citoyens, les associations et les élus, il sera souhaitable que le constructeur propose des accompagnements aux projets locaux aux moyens de contributions supplémentaires.

Avec mes salutations les meilleures,
Pascal SEJOURNE